





Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 742852 6860163
 Azimut, champ visuel : 76.4°, 100°
 Date et heure locale : 26/03/2019 18:09
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Arrière, 268.7°, 4.6°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 6, 117m, 149.5m
 Orientation rotor : 256.5°
 Eolienne la plus proche : E01 à 8.7km, azimut 51.8°
 Eolienne la plus éloignée : E06 à 11.3km, azimut 67.3°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 29%
 Cumul haut. apparente⁽²⁾ : 1.4°
 Largeur apparente⁽³⁾ : 9.5°
 Fraction visible dans contexte⁽⁴⁾ : 13%

Perception théorique du contexte (à 360°)*

Fraction visible⁽¹⁾ : 4.2%
 Cumul haut. apparente⁽²⁾ : 9.3°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

- (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
- (2) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
- (3) Largeur apparente du projet, en degrés
- (4) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Paysage viticole de la zone d'engagement AOC Champagne

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Paysage à enjeu
- Site ou point de vue reconnu

COMMENTAIRE

La vue est prise au sud du village de Bergères-sous-Montmirail, depuis les coteaux de la vallée du Petit Morin (niveau d'enjeu fort en secteur viticole). Au premier plan, le versant est cultivé et la vue dégagée. Environné de masses arborées, le village est positionné dans le fond de vallée. Le versant opposé est partiellement occupé par des vignes, encadrées de part et d'autre par des bois. Le hameau de Boutavent est visible sur la ligne de crête.

Seule la ligne Est du projet de Fromentières est significativement visible (concernant la ligne Ouest, on ne perçoit que des pointes de pales de l'éolienne E3). Les trois éoliennes de la ligne Est, dont perçoit partiellement les rotors, sont situées dans l'axe de la vallée, en covisibilité indirecte avec les vignes. Leur hauteur relative est très faible par rapport à celle d'autres éléments de paysage de la vallée, notamment des maisons en arrière desquelles les éoliennes sont positionnées. On ne note pas d'effet de surplomb de la vallée. La concurrence visuelle du projet vis-à-vis des vignes est très limitée.

Aucun autre parc éolien n'est visible.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effets et impacts du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment des enjeux du point de vue : très limité
- Adaptation de l'implantation des éoliennes du projet aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet, au regard des enjeux du point de vue ¹ : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : sans objet
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : sans objet

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 173 dans l'étude paysagère et patrimoniale

² Cette notion est expliquée page 175 dans l'étude paysagère et patrimoniale

← Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante →



E01	E02	E03	E04	E05	E06
8.7km	9.0km	9.2km	10.8km	11.1km	11.3km